

## Conseil des délégués du mardi 19 décembre 2017

Délégués présents :

Prénom et nom	Classe	Prénom et nom	Classe
Noan	6ème Bréhat		6ème Presqu'île sauvage
Julie Alexandre	6ème Ile d'er	Talya Vincent	5ème Frères Lumière
	5ème Louis Braille	Aelig Clément	5ème Gustave Eiffel
	4ème Macareux		4ème Renard
Romane Louis	3ème Edwige Lawson-Wade	Ewen Bérenice	3ème Camille Abilly

(des délégués sont absents pour cause de répétition de la chorale pour la célébration de Noël ou pour la tenue du marché de Noël de l'atelier développement durable des 4èmes).

✚ Faire vivre « numériquement » notre collège : démarrage en janvier si possible. Ecrire au propre la fiche. Prendre rendez-vous avec Mme Pincemin au CDI pour taper la charte au début du mois de janvier.

✚ Rappel des propositions des adultes responsables du collège St Yves :

- Jury pour les cartes de Noël et cartes de vœux : des élèves de la classe de 5ème Frères Lumière ont réalisé des cartes.
- Jury pour les sapins de Noël ce soir à 16h45 : qui ?

✚ Expression des adultes

- Pas de ballons de basket sur la cour du bas (dangereux, manque de place)
- Utilisation de la cour du haut (terrain sportif) à partir de janvier pour le

hand-ball (organisation par niveaux) + ouverture du foyer sous la responsabilité des élèves de 3<sup>ème</sup>. Des tableaux vont être affichés dans le panneau d'affichage.

- Un essuie-main a été installé près des lavabos : mettre les papiers dans la poubelle, ne pas gaspiller.
- Les élèves seront appelés pour participer aux Portes Ouvertes du 1<sup>er</sup> et 2 février
- Proposition d'accueillir le cuisinier pour évoquer la restauration du midi : les délégués le souhaitent aussi.
- Les calots (grosses billes) ne sont autorisés au collège : des élèves en ont lancé en l'air, ce qui est évidemment dangereux.
- Il est important que les élèves qui déjeunent occasionnellement chez eux le midi en informent Mme Denis ou Mme Le Coadou. Nous devons toujours savoir où se trouvent nos élèves.
- Rappel : le ménage doit être fait dans les classes chaque soir par les élèves qui ont cette responsabilité. Les délégués doivent veiller à ce que cela soit fait.
- Sur la cour, les élèves laissent leurs papiers sur le sol. Ce n'est pas agréable. Il y a une feuille pour organiser les classes qui ramassent les papiers...s'il en reste.
- A table, au self, des élèves mangent salement : ils renversent de l'eau sur les tables, ou font tomber de la nourriture par terre. Chacun doit laisser derrière lui une table propre.

Prochain conseil des délégués le mardi 9 janvier 2018 à 12h15.

Compte-rendu écrit par Clément (5<sup>ème</sup> Gustave Eiffel)